

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la mise en oeuvre du 3ème Plan Autisme, à Angoulême le 9 octobre 2014.

Je vais conclure, on pourrait passer finalement toute la journée ensemble, tellement c'est passionnant. Passionnant de pouvoir répondre à des attentes qui sont forcément très fortes et en même temps regarder ce qui se passe déjà et qui constitue un progrès et une chance.

Je voudrais remercier Madame la directrice, parce que c'est grâce à elle qu'il y a eu l'accueil de cette unité, avec les autorités du ministère de l'Education nationale. L'ADAPEI, parce que c'est par elle que l'école a pu créer cette unité. Remercier les élus qui ont contribué à leur façon à cette réussite ainsi que l'ensemble des acteurs et les parents. Parce que s'il n'y avait pas de parents qui faisaient confiance à l'unité, il n'y aurait pas d'enfants qui seraient accueillis.

Il fallait que les parents veuillent et fassent le choix de faire confiance à l'Education nationale et à ce qu'elle pouvait proposer. J'insiste sur ce choix.

Je voudrais féliciter tous les professionnels qui se dévouent pour cette réussite. Il est vrai que l'on y met les moyens, puisqu'il y a quasiment un professionnel par enfant. Ce n'est pas toujours le même professionnel - c'est cela qui m'a intéressé - qui suit l'enfant pour qu'il puisse acquérir toutes les connaissances et avoir aussi des liens avec plusieurs adultes.

Maintenant que j'ai tracé ce qui a été réussi ici, je vais revenir peut-être à ce qui est le plus fondamental. Que veut dire : « être dans la République française » ? Même si l'on peut venir de plus loin. Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est quoi la République ? Ce n'est pas simplement des institutions, un Président de la République, un Gouvernement, un Parlement, des collectivités locales. La République, c'est une promesse qui est celle de faire réussir tous les enfants, quels que soient leurs conditions, quelles que soient leurs situations, quels que soient éventuellement leurs handicaps. C'est une promesse très lourde, une promesse faite depuis longtemps, depuis des décennies et que nous avons, génération après génération, à accomplir, à poursuivre, à achever.

Il faut aller le plus loin possible dans cette promesse de la réussite. L'Education nationale fait partie de cette promesse. Mais il faut ajouter d'autres moyens quand il y a d'autres situations et c'est ce qui est fait pour lutter contre diverses formes d'inégalités.

Le plan autisme, pourquoi a-t-il été relancé ? Pourquoi est-ce le troisième ? Tout simplement parce le constat avait été fait qu'il y avait beaucoup de retard en France, pour de multiples raisons, par rapport aux réponses qui pouvaient être apportées aux personnes avec autisme. Il faut se méfier des statistiques, parce que les chiffres parfois sont illusoire ou trompeurs, mais il y a à peu près 7 enfants sur 1000 qui naissent avec trouble, plus ou moins lourd, du spectre autistique ou ce que l'on appelle un trouble envahissant du développement.

Ce n'est donc pas une réalité aussi minoritaire que l'on pourrait le croire. Beaucoup de familles sont concernées. Familles avec enfants, familles avec adultes, puisque cela ne date pas d'aujourd'hui.

Le plan autisme a retenu 5 priorités. La première, le diagnostic : plus tôt il est fait, plus rapide se fait l'accompagnement. Deuxième priorité, l'accompagnement tout au long de la vie et d'abord à l'école. Ensuite, le soutien aux familles, parce que c'est une situation qui n'a pas été préparée et les familles doivent être informées et orientées. La recherche, 4ème priorité, parce que nous devons essayer de comprendre ce qu'est ce trouble et comment nous pouvons lutter. Nous y arrivons de mieux en mieux, parce que c'est le progrès de la médecine et puis aussi de la

arrivons de mieux en mieux, parce que c'est le progrès de la médecine et puis aussi de la pédagogie. On a vu tout à l'heure combien il y a des projets innovants qui permettent d'éminentes avancées en matière de réponses à ces troubles. La 5ème priorité a été abondamment évoquée ici, c'est la formation. Formation des aidants, formation des familles, formation des professionnels. Il y a là encore beaucoup à faire.

Le plan autisme, ce sont des moyens : 200 millions d'euros. Ces 200 millions d'euros peuvent être considérés comme trop peu. Parfois certains considèrent que c'est trop quand il s'agit de chercher des économies. J'ai considéré qu'il fallait sécuriser ce plan autisme quelles que soient les contraintes qui peuvent nous être opposées. C'est un engagement et il sera tenu et respecté tout au long des prochaines années.

Au-delà des chiffres et des millions d'euros, cela se traduit comment ? Cela se traduit par ces unités d'enseignement. 30 aujourd'hui, c'est la première rentrée scolaire avec des unités d'enseignement en maternelle et il y a aura 100 unités d'ici 2017. C'est-à-dire que dans tous les départements, il y aura une unité - et peut-être dans certains départements, y en aura-t-il plusieurs.

En fonction de leur réussite, nous pourrons en ajouter d'autres. C'est pour cela que c'était très important de vérifier - et j'ai fait mon inspection. Je vous donnerai mes résultats à la fin de mon propos.

Ensuite, il s'agissait, pour des enfants qui ne peuvent pas être scolarisés ou qui ne peuvent pas être scolarisés comme c'est le cas aujourd'hui, de mettre davantage de moyens dans les SESSAD, c'est-à-dire dans tout ce qui fait l'accompagnement hors de la famille et parfois dans la famille, avec des professionnels qui peuvent aller au domicile.

Mais pour réussir ces unités ou ces accompagnements, il fallait qu'il y ait davantage de diagnostics qui puissent être faits précocement. D'où la visite que nous avons faite à Soyaux ce matin, pour souligner que des structures compétentes pour ces diagnostics précoces vont être dotées de moyens supplémentaires, puisque nous allons créer plusieurs centaines de postes, 310 exactement pour améliorer ces capacités de diagnostic.

Je n'oublie pas les adultes. C'est une grande question d'ailleurs, qui concerne tout le handicap, parce que grâce aux progrès de la médecine et heureusement, on vit tous plus vieux. Ça vaut pour tout le monde. Que deviennent ces adultes qui peuvent connaître une difficulté ou un trouble, et qui n'ont pas été justement traités dans une période ancienne ? Nous avons le devoir de d'organiser des prises en charge adaptées. Dans le cadre du 3ème plan autisme, 1.500 places pourront être créées dans des établissements spécialisés accueillant des. Là aussi, nous veillerons à ce que ces engagements soient tenus.

Quelle est finalement la condition de la réussite ? La première, c'est qu'il y ait des professionnels qui viennent de multiples métiers & c'est ce que j'ai vu dans la classe, de multiples métiers, ce que j'ai vu au centre des diagnostics, de multiples professions, c'est la condition. La seconde condition, c'est que le lien avec les familles soit établi. On ne peut réussir sans les familles. Il faut qu'elles soient pleinement impliquées. J'ai l'impression qu'elles le sont.

Il faut que les services de l'Etat, des collectivités locales, mais aussi tout le secteur associatif, travaillent ensemble. Enfin, il faut, et ça ce n'est pas toujours facile, que le sanitaire, le médico-social et l'éducatif puissent être ensemble. Ça fait beaucoup de frontières qu'il convient d'effacer, mais je crois que c'est le cas. Il faut aussi reconnaître la dimension santé. Mais il n'est pas tolérable, et j'ai vu aussi ces situations, que des adultes autistes soient dans des hôpitaux psychiatriques, là où ils ne devraient pas être, et y vivent un enfermement inacceptable.

Je livre maintenant le résultat de mon inspection : j'ai vu d'abord une école, une école qui avait fait le choix de l'ouverture, le choix de l'accueil, le choix de la différence, des différences qui s'effacent. Cela crée une ambiance toute particulière dans l'école. Je ne parle pas de l'accueil qui m'a été fait et qui n'a rien à voir, mais, je pense que c'était un très beau projet. C'est un très beau projet.

J'ai vu des professionnels, certains sont ici, très impliqués, très engagés, qui vivent avec passion. Je pense notamment à l'enseignante, qui n'est pas là, parce qu'elle s'occupe des enfants, et qui vit un projet très particulier, qui s'est formée, ou reformée pour y parvenir. Elle ne peut réussir,

que parce qu'il y a d'autres professionnels qui sont dans la classe et qui ont pour chaque enfant, un objectif, qui n'est pas le même compte-tenu de sa situation différente, mais qui est un objectif pédagogique, un objectif éducatif. L'objectif est d'arriver, pour ceux qui ont la parole, à pouvoir mieux s'exprimer, pour d'autres qui ne l'ont pas, à pouvoir à un moment parler et écrire, montrer, et donc communiquer.

Enfin je vois des parents qui sont à la fois, bien sûr, face à une grande difficulté dans leur vie, et en même temps qui ont un espoir. L'espoir qu'il va y avoir, et ce sera le cas, une évolution, un progrès. Savoir qu'en 3 semaines à peine, 15 jours pour certains élèves, il y a déjà un changement qui s'est traduit, qui s'est opéré, vous ne pouvez pas savoir le bonheur, que vous avez pu donner ainsi aux équipes qui accompagnent vos enfants.

Enfin, mon inspection s'est terminée avec les enfants. J'ai vu des enfants heureux, des enfants joyeux, et des enfants qui apprenaient et qui avaient conscience d'apprendre, qui partageaient - ce qui est le plus difficile- avec l'autre, ce bonheur-là. Savoir qu'ils sont dans une école, pour eux, c'est une fierté, c'est pour ça qu'ils préparent leurs affaires, leur cartable & ils vont à l'école. C'est là que la promesse de la République est honorée.

Merci à tous d'y avoir participé.